

6.9

Information sur les valeurs en circulation

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Itemus Inc.

Révoque partiellement l'interdiction 2001-MC-2831 prononcée le 16 novembre 2001 visant les opérations sur les titres de Itemus Inc. de façon à permettre à Marcel Beaudry de céder à Yvette Beaudry 15 000 actions de l'émetteur pour les motifs suivants :

1. Yvette Beaudry est désireuse d'acquérir 15 000 actions et elle est informée du fait que ces titres ne peuvent être revendus tant que l'interdiction visant les opérations sur ces titres sera en vigueur;
2. la requête de Marcel Beaudry ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

De plus, la directrice permet à tout courtier inscrit de fournir ses services, si nécessaire, aux fins d'effectuer ladite opération et permet à l'agent de transfert ou au secrétaire de Itemus Inc., d'effectuer toutes les procédures nécessaires pour compléter cette opération.

La révocation partielle est prononcée le 30 novembre 2006

6.9.2 Dispenses

Aucune information.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Glamis Gold Ltd.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Glamis Gold Ltd.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

6.9.5 Divers

Aucune information.